

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 octobre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s):

Excusé(s): Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Françoise BEY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur

Serge OEHLER

Absent(s): Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF

<u>Rapporteur</u>: Monsieur Philippe MEYER

N° CP/2017/406 -

65020 - Equipements sportifs et socio-éducatifs
Proposition d'attribution de subventions et d'approbation de projets de conventions financières à conclure concernant des équipements sportifs et socio-éducatifs

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 1 684 499,20 € aux bénéficiaires suivants :

- deux subventions d'un total de 492 719,20 € à la Communauté de Communes du Pays-Rhénan pour la reconstruction de la piscine de Drusenheim ;
- une subvention de 373 233,40 € à la Commune de Morschwiller pour la restructuration et l'extension de la salle polyvalente ;
- une subvention de 280 000 € à la Commune de Betschdorf pour la réhabilitation de la piscine municipale ;
- une subvention de 82 346,08 € à la Commune de Woerth pour la rénovation de la Maison des Associations ;
- une subvention de 60 000 € à la Commune Kuttolsheim pour la réhabilitation de la salle polyvalente ;
- une subvention de 88 513,60 € à la Commune de Truchtersheim pour la construction d'une salle communale ;
- une subvention de 47 304 € à la Commune du Hohwald pour la restructuration et l'extension du bâtiment « anciens bains squash » ;
- une subvention de 39 841,44 € à la Commune d'Ostwald pour la mise aux normes du Centre Sportif et de Loisirs ;

- une subvention de 20 541,48 € à la Commune de Holtzheim pour la construction de deux courts de tennis et d'un club-house ;
- une subvention de 200 000,00 € à l'Eurométropole de Strasbourg pour la restructuration du gymnase du Stockfeld. Celle-ci remplace et annule la subvention de 200 000,00 € accordée par délibération n° CP/2017/281 du 3 juillet 2017, pour le même objet, à la Ville de Strasbourg.

Les modalités de calcul des subventions figurent dans le tableau joint en annexe.

Elle approuve par ailleurs les termes des projets de conventions financières à conclure entre le Département et respectivement les Communes de Morschwiller et de Betschdorf, la Communauté de Communes du Pays-Rhénan et l'Eurométropole de Strasbourg et autorise son président à les signer.

Non participation au vote : Monsieur Etienne BURGER, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

Aurélie LACQUEMENT

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171009-lmc1111907-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 13/10/17